



Le 20 juillet 2017

**Par SDÉ, courriel et messagerie**

Monsieur Pierre Méthé  
Directeur des Affaires institutionnelles  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Me Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Hydro-Québec  
Vice-présidence – Affaires juridiques  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption de cinq normes de fiabilité d'Hydro-Québec par sa direction principale – Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau dans ses fonctions de Coordonnateur de la fiabilité au Québec le (« Coordonnateur »)**  
**Dossier Régie : R-3997-2016 / Notre dossier : R053474 JOT**

---

Monsieur,

Faisant suite à la décision D-2017-076 de la Régie en date du 10 juillet 2017, le Coordonnateur dépose auprès de la Régie la norme PRC-026-1 pour adoption par la Régie comme pièce **HQCMÉ-10, Documents 1 et 2** (versions française et anglaise) ainsi qu'une liste des pièces révisées concernant le présent dossier. Des modifications ont été apportées aux sections 4.2 et 5.3 et « Historique des révisions » de l'Annexe Québec de la norme afin d'en faciliter la compréhension par les entités visées.

Les originaux vous parviendront dans les meilleurs délais.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

*(s) Jean-Olivier Tremblay*

**JEAN-OLIVIER TREMBLAY**, avocat

JOT /sg

p. j.

c. c. : Personne intéressée (par courriel seulement)